

# PROJET ASSOCIATIF

2017 - 2020



Bourgogne-Franche-Comté







Le projet associatif du Comité Régional de la Randonnée pédestre de Bourgogne-Franche-Comté s'articule autour du Projet Fédéral.

Conçu en 2013, pour la période 2013 – 2020, ce projet a fait l'objet d'un bilan intermédiaire en 2017 et de sa révision lors du Congrès fédéral de Belfort fin mars 2017.

Il met en avant les concepts de développement harmonieux de la Fédération et ses grandes perspectives pour l'Olympiade Tokyo 2020.

Le projet associatif régional se situe autour de chaque objectif du Plan fédéral. Après son énoncé et un bilan intermédiaire de chaque objectif, un constat est fait au niveau régional et notre projet associatif se décline en actions à réaliser sur l'Olympiade.

Mais c'est aussi avec l'implication des 8 Comités Départementaux de randonnée en Bourgogne-Franche-Comté que se prolonge ce projet sur le terrain d'où le tableau de synthèse en fin de document.

Il est logique que nos partenaires s'assurent de la cohérence globale des actions diversifiées et menées sur tout le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté au sein d'objectifs communs fédéraux.

Vous trouverez donc dans les pages qui suivent ces objectifs et les actions pour l'Olympiade.

C'est ainsi que, soutenu par toutes les strates de notre Fédération, se présente notre projet associatif.

Cordialement

Guy Berçot

Président du Comité régional

**Comité régional de la randonnée pédestre de Bourgogne-Franche-Comté**

23 rue du Vallon - 25220 Thise  
Tél. : 03 81 61 21 78 / 06 06 90 21 78 21

Courriel : [bourgogne-franche-comte@ffrandonnee.fr](mailto:bourgogne-franche-comte@ffrandonnee.fr)  
Site Internet : <https://bourgogne-franche-comte.ffrandonnee.fr>

*Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération française de la randonnée pédestre  
64 Rue du dessous des berges 75013 PARIS  
Numéro IM075100382*

# SOMMAIRE

Chapitre	Page
<b>Présentation</b>	3
<b>Objectif 1 :</b> Renforcer le rôle des clubs en matière de pratiques de la randonnée pédestre et créer un binôme indissociable Club/Comité	5
<b>Objectif 2 :</b> Sauvegarder et promouvoir le patrimoine des chemins, des itinéraires labellisés ainsi que la marque GR®	9
<b>Objectif 3 :</b> Valoriser et consolider les compétences des bénévoles et des salariés	11
<b>Objectif 4 :</b> Faire évoluer le schéma économique de la Fédération à tous les niveaux en proposant, notamment, des produits et des services adaptés aux besoins des publics	13
<b>Objectif 5 :</b> Adapter la Fédération au numérique dans un esprit de compétitivité et d'innovation	15
<b>Objectif 6 :</b> Dynamiser le sentiment d'appartenance des adhérents, sympathisants et pratiquants	17
<b>Objectif 7 :</b> Créer les conditions d'un renouvellement, d'un rajeunissement et d'une diversification des publics pratiquant la randonnée	19
<b>Objectif 8 :</b> Développer les relations avec les fédérations et partenaires partageant les mêmes valeurs et/ou domaines similaires	21
<b>Objectif 9 :</b> Devenir un acteur majeur de la coopération internationale	23
<b>Objectif 10 :</b> Assurer une gouvernance partagée pour un meilleur développement de nos activités sur les territoires, y compris l'Outre-mer, dans une complémentarité entre toutes les structures	25
<b>ANNEXES</b>	27



## Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée

Le bilan met en relief les disciplines connexes à la randonnée pédestre classique : la marche nordique, la Rando Santé<sup>®</sup>, le Longe Côte, le Rando-Challenge<sup>®</sup> et la raquette à neige.

Il est indéniable que le développement de certaines de ces disciplines a « boosté » les adhésions sur la mandature et que se distingue parfaitement la dynamique des clubs qui ont développé ces nouvelles pratiques.

De même la diversification des offres de randonnée classique (par exemple sur le nombre de jours de sorties dans la semaine) a été à la base du développement de certains clubs.

Quelques chiffres nationaux sur l'Olympiade, en progression du nombre de clubs :

- Marche nordique + 103 % (+ 320 clubs),
- Rando Santé<sup>®</sup> : + 204 % (+ 143 clubs labellisés),
- Rando challenge<sup>®</sup> : + 48 % (+ 151 clubs),
- Raquette à neige : + 26 % (+ 206 clubs).

L'objectif de la Fédération est bien d'accompagner les clubs dans ce développement et dans celui de l'accueil de nouveaux licenciés sur la randonnée classique.

La création d'une Commission Pratiques-Adhésion à tous les échelons de la Fédération, désormais statutaire, devrait contribuer à la cohérence des actions.

Citons parmi les perspectives :

- Sur le Longe Côte, la mise en place pérenne d'un championnat national, annuel, renforcé par la délégation du Ministère des Sports obtenue en 2017 et la création d'un « Comité national » de la pratique,
- Sur le Rando-challenge<sup>®</sup> l'évolution de la Coupe de France vers un championnat national basé sur l'obtention de points à la participation aux championnats locaux et régionaux,
- Sur la Marche Nordique le renforcement de l'offre,
- Sur la Rando-Santé<sup>®</sup> les déclinaisons à venir des perspectives du « sport sur ordonnance ».

## Développement du projet associatif régional

La mise en place de la Commission Pratiques-Adhésion est désormais totalement opérationnelle. Elle comprend au minimum 1 représentant par département et des référents dans chacune des disciplines pratiquées dans la région (sauf la raquette à neige).

Le Comité régional se doit d'accompagner, à travers l'échange de bonnes pratiques au sein de sa commission Pratiques-Adhésion, le développement du nombre de licenciés par les Comités départementaux.

Les objectifs globaux de la Commission Pratiques-Adhésion pour l'Olympiade sont d'aider à la dynamique de l'adhésion, en particulier dans les départements en baisse ou en stagnation de licenciés, de développer harmonieusement toutes les activités connexes et de valoriser par une communication active et permanente, y compris sur le site Internet du Comité et par tout autre moyen approprié, les manifestations de randonnées.

Le Président de la Commission régionale Pratiques-Adhésion est membre de la Commission Nationale Pratiques-Adhésion.

Le nombre de licenciés croît régulièrement tant au niveau national qu'au niveau régional.

Chiffres	Année 2012	Année 2017	Pourcentage
National	209 252	235 697	12,6 %
Régional	9 369	11 821	26,2 %
L'évolution du nombre de clubs est plus légère			
National	3 411	3 489	+ 2,3 %
Régional	181	192	+ 6,1 %

Les Comités départementaux sont les vecteurs essentiels du développement du nombre de licenciés par le soutien et l'attention portés envers les Présidents de clubs affiliés, la recherche de l'adhésion de nouveaux clubs et de nouveaux licenciés.

L'accompagnement des développements de nouvelles pratiques est essentiel.

**Le Rando-Challenge<sup>®</sup>** rencontre peu d'engouement en Bourgogne-Franche-Comté. En 2017 seuls 4 clubs répartis sur 2 départements en organisent. La complexité, le temps nécessaire à chaque mise en place, contrarient le développement de cette discipline. Le randonneur est aussi, très certainement, peu enclin à se « mesurer » avec d'autres pratiquants.



Plan Solidaire de développement. Ces dossiers peuvent être proposés sur la création ou l'adhésion de nouveaux clubs et sur la diversification des pratiques pour les clubs n'offrant aujourd'hui qu'un seul type de pratique.

Pour le moment, le Comité Régional ne mène pas d'action particulière envers les personnes en situation de handicap.

**L'opération « Réussir sa randonnée ».** La FFRandomnée incite ses clubs affiliés et leurs animateurs diplômés à proposer des sessions de préparation à la randonnée en direction des publics non licenciés pratiquant la randonnée.

Peut-être que la nouvelle formule du championnat de France pourrait contribuer au développement de cette activité ?

**La marche nordique** est en plein essor. Outre le développement dans les clubs affiliés, le quart des clubs la propose. Des associations de pratique rejoignent la FFRandomnée y trouvant bon accueil, une assurance adaptée, des possibilités de formation d'animateurs et disons-le un coût minoré s'agissant d'une licence-assurance à 25 € seulement.

**La Rando-Santé®** doit être l'un des actes forts de l'Olympiade. C'est un défi pour la randonnée que d'impliquer le maximum de clubs sur les randonnées dites « douces », « zen » ou « cool » qui s'adressent à un public de randonneurs plus âgés ou en besoin d'exercice de plein air pour des pathologies légères.

La région compte à ce jour 62 animateurs formés et 13 clubs labellisés Rando-Santé® au niveau fédéral.

Ce domaine devrait être renforcé par le développement lié au « sport sur ordonnance » et ses déclinaisons dans les Fédérations, en particulier par une session de formation adaptée complétant l'actuelle formation Rando-Santé®.

En ce qui concerne la pratique de la raquette à neige, le tiers des clubs de la région la propose. La situation de notre territoire, en particulier pour les départements francs-comtois, est favorable à cette pratique.

La Commission est aussi mandatée pour promouvoir, suivre et valider les dossiers présentés dans le cadre du



## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 1.1** – Favoriser le développement de la nouvelle commission « Pratiques-Adhésions » et conforter son assise au sein des Comités régional et départementaux.

**Action 1.2** – Essayer d'impliquer chaque Comité départemental à l'organisation d'un Rando Challenge® annuel, voire bisannuel, par département. Organiser au besoin des formations de responsables Rando-Challenge® par déconcentration de formation fédérale ARA (Accompagnement des Responsables Associatifs).

**Action 1.3** - Accompagner l'engouement envers les nouvelles pratiques de randonnée en particulier par une vulgarisation. Organiser chaque année une journée découverte à l'attention de tous les licenciés. Y accepter des non-licenciés.

**Action 1.4** - Suivre le développement de la prescription du « sport sur ordonnance » et appliquer rapidement les dispositions prises par notre Fédération sur ce sujet.

Conjointement, il conviendrait d'envisager un doublement du nombre de clubs labellisés Rando-Santé®.

**Action 1.5** – Sensibiliser les Présidents et les animateurs de clubs à l'encadrement adapté des randonnées douces, cool, zen...

**Action 1.6** – Suivre les dossiers déposés par les comités départementaux au titre du Plan Solidaire de Développement (PSD) et promouvoir cette action selon les orientations prises par la Fédération.

**Action 1.7** – Suivre les actions menées par les comités départementaux sur l'aide apportée aux personnes en situation de handicap. Au besoin monter une action régionale selon les opportunités,

**Action 1.8** – Accompagner la décentralisation de la prise en charge par les Comités, tant départementaux que régional, de la gestion du SGVF (Système de Gestion de la Vie Fédérale), en particulier en début de saison d'adhésion. Porter une attention particulière à l'évolution de la dématérialisation de la licence.







## Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée

**Durant la dernière Olympiade, la Fédération a lancé un vaste programme de schémas de cohérence des itinéraires GR® sur chaque région avec les objectifs de réaliser un état des lieux en premier, puis de rationaliser le réseau des GR® ensuite.**

L'état des lieux faisait appel à 4 types d'informations : niveau de l'entretien de chaque GR®, état du balisage, localisation des hébergements, inventaire des publications de l'itinéraire.

La rationalisation portait sur la résolution des difficultés et anomalies rencontrées, la mise en place d'un plan d'améliorations et, in fine, le maintien ou non de l'homologation du GR®. Notons aussi que en cas de maintien de l'homologation, celle-ci est désormais à revoir tous les 10 ans.

Enfin, les topo-guides édités par la Fédération, vecteur majeur de la visualisation des itinérances, représentent environ 220 000 ventes par an.

La Fédération a lancé, en Octobre 2016, le processus participatif de « l'appel aux dons » pour l'entretien des GR®. À fin décembre 2016, ils avaient représenté 1 000 dons pour près de 30 000 €.



## Développement du projet associatif régional

En la matière les rôles de la CRSI (Commission régionale sentiers-itinéraires) et ceux des CDSI (Commission départementale sentiers-itinéraires) sont essentiels.

À ce jour, 4 schémas de cohérence sont lancés au niveau national dont 2 concernent la région à savoir le GR® 3, sur la Nièvre et la Saône-et-Loire et le GR® 9, sur le Jura.

La recherche de cohérence porte également sur les autres GR® et GR® de Pays dévolus à la région dans l'application des principes ci-dessus.

Par ailleurs, la CRSI a été doté de pouvoirs supplémentaires en ce sens qu'elle :

- ▶ Continue à approuver les avant-projets de créations ou modifications d'itinéraires avant de les transmettre à la Commission Nationale qui les approuve ou émet une demande d'explications complémentaires.

- ▶ Adopte par la suite le projet définitif avant de le transmettre pour archivage au National (auparavant ce processus sollicitait à nouveau l'accord du National).

Au cours de cette Olympiade des marques de balisage portant la signature fédérale ont enfin été mises en place. Elles contribuent à une meilleure visibilité du rôle de la FFRandonnée et de ses baliseurs.

Il faut ajouter que la CRSI aura un rôle majeur et nouveau à jouer dans l'accord des dossiers des Comités faisant appel aux dons pour la sauvegarde et l'entretien des GR®, action nationale lancée en 2016. Elle devra donner son accord aux dossiers déposés à ce titre par les Comités.

Elle aurait aussi un rôle majeur à jouer dans le cas où des itinéraires seraient menacés par une appropriation du chemin quel qu'en soit l'auteur. Elle pourrait si besoin appuyer fortement et relayer l'action engagée par un Comité départemental pour la sauvegarde d'un itinéraire.

La Région peut avoir un rôle de maître d'œuvre dans l'édition de topo-guides régionaux ou pluri-départementaux. Dans le cadre du Plan numérique fédéral (PNF), elle va s'orienter vers la réalisation de topos numériques dans les années à venir (première réalisation attendue sur le « *PNR du Morvan ... à pied®* » en 2018).

## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 2.1** – Assumer pleinement le rôle de la CRSI dans l'approbation ou non des créations ou modifications d'itinéraires. Être à ce sujet un appui pour le montage par les CDSI de ces dossiers.

**Action 2.2.1** – Attribuer à la CRSI les moyens de poursuivre son action sur le schéma de cohérence et la redynamisation des GR® du TOP 21 (GR® 2, GR® 3, GR® 5, GR® 654, GR® 7, GR® 9).

Dans ce même cadre, travailler sur la requalification du GR® 59 (Territoire-de-Belfort, Haute-Saône, Doubs, Jura et Saône-et-Loire) et sur celle du GR® 13 (Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne).

**Action 2.2.2** – Appliquer les mêmes dispositions pour les GR® Nationaux, hors TOP 21, de la région, les GR® régionaux ainsi que ceux de niveau départemental.

**Action 2.3** – Inciter les Comités départementaux à présenter des projets qui pourraient bénéficier de l'accès aux dons du public pour l'entretien des GR® et participer au montage des dossiers de financement des projets de ces comités.

**Action 2.4** – Participer pleinement aux actions engagées avec le partenaire GRT Gaz et le National sur la promotion de GR®.

**Action 2.5** – Poursuivre l'éveil des CDSI et de la CRSI sur les atteintes dont pourraient être victimes les chemins et itinéraires menacés d'appropriation illégitime et se tenir prêt à mener toutes actions pour défendre ce patrimoine par tous moyens à disposition. Dans cette ligne inciter, par l'information et la formation, les responsables Sentiers à participer aux travaux des SCOT et PLUI des Collectivités pour veiller à y inscrire les chemins et itinéraires.





## Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée

Le développement des formations sous forme de journées stagiaires est constant à la FFRandonnée. Il est passé sous la précédente Olympiade de 6 281 journées à 7 477.

Les cursus ont été stables dans cette Olympiade mais devraient subir une profonde mutation dans les 2 ans à venir dans le cadre d'une vaste réforme des stages de formations et surtout de leurs enchaînements ou besoin de prérequis. Ceux-ci en effet peuvent bloquer actuellement la volonté de stagiaires confrontés à la durée de ces cycles.

L'Olympiade a été marquée par ailleurs par :

La mise en place de la filière des formations au projet numérique fédéral largement relayées au niveau régional. Plus de 1 200 stagiaires ont été formés en 3 ans sur tout le territoire (collecteurs, gestionnaires de données, administrateurs de base de données, gestionnaires d'éditions numériques).

L'opération appelée « Réussir sa rando » permettant aux randonneurs d'acquérir les compétences en matière de cartographie et les connaissances nécessaires à une pratique individuelle avec le maximum de sécurité. Cette formation, en 3 modules, est à développer au sein des clubs avec l'appui, si besoin, des Comités.



## Développement du projet associatif régional

La Formation est assurée à travers la Commission Régionale Formation (CRF) et son équipe de formateurs au sein de l'Équipe Technique Régionale (ETR).

Une déclinaison de cette équipe existe au sein de chaque comité départemental mais pour marquer le rôle essentiel de la CRF la révision des statuts n'a pas prévu la création d'une commission formation statutaire dans chaque comité.

La mission essentielle de la CRF est de mettre en œuvre les cursus de formations proposés par la Commission Nationale.

La CRF a réalisé toutes les formations proposées adaptées à notre territoire, à l'exception des formations liées à la pratique en montagne. Le nombre de journées stagiaires est passé de 715 en 2012 à 909 en 2016.

Les stages de formation ont été répartis d'une façon consensuelle entre les comités et la région. C'est ainsi que les formations module de base et baliseurs sont naturellement l'apanage des comités départementaux.

L'équipe ETR est toujours aussi dynamique et renouvelle régulièrement, au fil des temps, ses formateurs. Elle peut faire appel si besoin à des intervenants extérieurs. Elle bénéficie aussi de l'appui sans réserve des formateurs des Comités

Chaque année la CRF réalise et diffuse une information sur les formations qui vont être proposées dans l'année. Sa diffusion, est relayée par les Comités auprès des associations et/ou clubs.

Durant la précédente Olympiade la région a lancé des modules de formation liés aux nouvelles pratiques (la Marche Nordique et la Rando Santé® en 2015).

Les formations animateurs 1<sup>er</sup> niveau (SA1) nécessitent désormais 1 à 2 sessions annuelles (1 seule en 2012).

La formation animateur 2<sup>ème</sup> niveau (SA2) a été maintenue chaque année malgré le nombre de stagiaires en baisse constante.

La Fédération a développé des journées d'information/formation destinées aux dirigeants et reprises dans le catalogue ARA (Accompagnement des Responsables Associatifs). Ces réunions, organisées sur Paris les premières années, peuvent se tenir région Bourgogne-Franche-Comté. Reste à définir quel pourrait être le ou les thèmes communs.

Il est de coutume de dire que le bénévolat est en crise et que le nombre de bénévoles se réduit. Il s'agit plutôt de proposer aux bénévoles (nouveaux et anciens ?) un engagement limité en volume et en durée sur des actions cadrées de façon précise. Une réflexion sur ce sujet pourrait être opportune pour faciliter le recrutement de futurs bénévoles.

Les Comités de la région n'emploient que peu de salarié(e)s : pas de salarié au Comité Régional mais deux comités départe-

mentaux ont chacun une salariée à temps plein, agents de développement. Deux autres départements travaillent avec des salariées de collectivités territoriales sous forme de prestations.

## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 3.1** – Mettre en place le nouveau cursus des formations des animateurs de randonnées. À cet égard assurer toutes les formations de formateurs nécessaires, y compris auprès des formateurs de comités : connaissance des modules et mise en place de la « formation à distance ».

**Action 3.2** – Être attentif à maintenir active et performante l'équipe régionale de formation et veiller à la présence de formateurs dans tous les Comités départementaux ainsi qu'au renouvellement régulier de ceux-ci.

**Action 3.3** – Poursuivre et promouvoir les formations d'animateurs de Marche nordique et de Rando-Santé® et être l'incitateur de la labellisation des clubs.

**Action 3.4** – Assurer la promotion et le développement de sessions « Réussir sa rando » par les clubs. Rechercher par ailleurs le contact avec les non-licenciés selon les circonstances et les opportunités.

**Action 3.5** – Poursuivre les formations sur le plan numérique développées sur l'objectif 5.

**Action 3.6** – Permettre à des responsables d'associations non affiliées de participer à la journée d'information RSA.

**Action 3.7** – Mettre en œuvre la possibilité de décentraliser des journées ARA dans notre région sur des thèmes déterminés.





**Objectif 4 : Faire évoluer le schéma économique de la Fédération à tous les niveaux en proposant, notamment, des produits et des services adaptés aux besoins des publics**

## Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée

L'Olympiade écoulée a vu le partenaire privilégié et historique GDF SUEZ quitter la Fédération. L'impact a été fort sur le budget global qui a évolué de 10 M€ à 9,2 M€ avant de revenir à près de 10 M€ en 2016. Une partie a été compensée par l'accroissement du nombre de « partenaires licences ».

Mais la Fédération s'est surtout dotée d'une « stratégie Marketing » visant à conquérir la population des « randonneurs itinérants » avec la création d'un nouveau site Internet « *MonGR.fr* » mettant en valeur les itinéraires à travers l'utilisation d'une Base de Données (BDRando) développée dans le cadre du programme numérique fédéral.

C'est à travers ce projet que sont proposés des itinéraires numériques, une nouvelle boutique, la possibilité d'effectuer des dons en ligne et de nouveaux titres de participations (Pass GR). La fédération attend beaucoup de ces nouveaux produits pour développer de nouvelles recettes financières.

## Développement du projet associatif régional

Pour ce qui concerne le Comité régional, les grands chapitres de son budget ont évolué comme suit sur 4 ans sans tenir compte des événements exceptionnels tels que les séjours et voyages organisés par le Comité qui se sont fortement développés durant ces 4 années :

	Année 2013	Année 2016	Pourcentage
Produit des licences	40 589 €	46 990 €	+16 %
Partenaires et CNDS	17 600 €	16 500 €	- 12 %
Prestations formations	9 863 €	11 910 €	+ 20 %
Totaux	68 052 €	74 400 €	
A noter également l'évolution des fonds associatifs au bilan			
	20 085 €	39 645 €	

Il faut noter que si les prestations de formations sont en augmentation, en contrepartie, les dépenses se sont élevées régulièrement. Le Comité régional attribue, en règle générale, annuellement la somme de 6 500 € net, environ à l'aide aux formations, en particulier à l'aide aux stagiaires.

En synthèse, pour l'avenir le produit des licences devrait continuer à croître, les dotations des partenaires se maintenir sous réserve de poursuivre les relations de confiance et de visibilité qu'ils en attendent, les séjours et voyages pouvant constituer un apport supplémentaire non négligeable. Il est donc important que ces grands équilibres soient préservés.

Ils sont essentiels pour permettre de développer des actions innovantes et ciblées telles que celles qui sont proposées dans ce projet associatif.

## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 4.1** – Maintenir les ressources financières du Comité, en particulier le niveau de financement des partenaires, grâce à la poursuite de relations de confiance et de visibilité sur des actions ciblées dans le projet associatif, afin d'éviter la dispersion.

**Action 4.2** – Proposer aux comités une réflexion sur les offres de prestations aux Collectivités, en particulier aux Intercommunalités, et le montage en commun de méthodologies.

**Action 4.3** - S'associer à la réflexion menée par le « Liv-Lab Sport » réunissant les acteurs de la santé, du sport et du monde associatif.



## **Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée**

La Fédération a lancé en 2012 le projet numérique qui s'est transformé ensuite en programme auquel sont adhérents, à ce jour, 75 comités.

L'objectif était d'enregistrer les traces des itinéraires, dûment validées grâce à la collecte de données numériques avec un GPS, sur une base de données appelée BD RANDO, les GR, entre autres, devant être relevés dans les 4 ans. Des données complémentaires dites « attributives » étaient également à saisir dans la BD RANDO.

À ce jour 73 % des traces des GR ont été saisies et validées dans la BD RANDO, les données « attributives » étant en retard par rapport aux objectifs.

Cette base de données se complète d'un module dénommé PUBLIWEB destiné à permettre aux comités de préparer l'édition d'itinéraires, soit sous forme de topo-guide numérique, soit sous forme de rando-fiches particulièrement adaptées aux besoins des Collectivités.

Ce projet rencontre actuellement des difficultés :

La technologie très élaborée de la BD RANDO nécessite l'implication forte de bénévoles « gestionnaires et administrateurs », devenus compétents par la formation et la pratique, et en nombre suffisant dans chaque comité afin de ne pas laisser s'instaurer le découragement individuel mais au contraire participe à la stimulation de l'émulation collective.

La production de rando-fiches® ou de topoguides à proposer aux Collectivités à partir de la BDRando n'est possible que si celle-ci est remplie. Les ressources financières attendues de l'exploitation viendront ensuite.

## **Développement du projet associatif régional**

Le Comité régional est intervenu, avec ses partenaires, pour appuyer les comités de la région, qui se sont tous engagés, à l'exception de la Saône-et-Loire, dans ce programme, financièrement d'abord pour le coût de l'adhésion, par la fourniture de matériels (GPS) ensuite et enfin par la mise en place de formations adaptées aux différents groupes d'acteurs intervenant dans ce projet (collecteurs, gestionnaires, administrateurs, éditeurs).

Nous en sommes arrivés d'une part pratiquement à la fin de la formation de nouveaux collecteurs et d'autre part à l'engagement vers des formations spécialisées pour les autres catégories d'intervenants.

Un fort engagement financier du Comité régional et de ses partenaires a accompagné ce processus.

Il doit se poursuivre sur des actions ciblées jusqu'à la fourniture de rando-fiches accompagnant ainsi l'action 4.2 développée ci-dessus.

Notons que la visibilité des rando-fiches est obtenue sur le site du comité et sur le site Espace Loisirs de l'IGN.

## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 5.1** – Favoriser l'adhésion au programme numérique du Comité de Saône-et-Loire, tant financièrement que techniquement.

**Action 5.2** – Développer les facteurs favorisant l'implication de l'ensemble des 8 départements de la région dans le programme national numérique (PNR).

**Action 5.3** - Développer et renforcer le réseau des responsables numériques aux niveaux départementaux et régional. Mettre en place un contexte permettant le développement des collecteurs, des gestionnaires et des administrateurs du dispositif numérique.

**Action 5.4** – Développer l'utilisation du Publiweb par la mise en place de sessions de formations adéquates, tant sur Dijon que sur Besançon.

Centrer une formation sur la production de randofiches, à feuillet unique pour les circuits PR et à feuillets multiples pour les GR®, via le Publiweb, afin d'alimenter les offres de prestations commerciales des Comités.

**Action 5.5** – Établir des échanges entre les intervenants, visant à la mutualisation et au partage des connaissances pour une meilleure utilisation de la BDRando et du PubliWeb.

Provoquer, au besoin, des rencontres ciblées avec l'équipe du National et les administrateurs et gestionnaires du WebSig de chaque comité permettant, entre autres, de faire remonter les besoins d'aménagements du système.

**Action 5.6** - Favoriser le développement de l'abonnement « **GR@ccess** » au sein des pratiquants de la randonnée itinérante, licenciés ou non.



**DE L'ITINÉRAIRE AU RANDONNEUR VIA LE NUMÉRIQUE**

Vous aimez la randonnée pédestre ?  
Vous êtes amateur de nouvelles technologies ?  
Vous êtes intéressé par le patrimoine et/ou l'environnement ?

Si vous avez répondu oui à au moins 2 de ces questions, Vous aurez hâte d'en savoir plus..

FFRandonnée  
Centre-Val de Loire

Region  
Centre-Val de Loire

The advertisement is a vertical poster with a yellow and white color scheme. It features a grid of six small images: a hiker on a trail, a person at a computer, a group of hikers, a person using a magnifying glass, a person at a computer, and a person using a magnifying glass. The main text is in bold, black font, and the bottom section has a white background with logos for FFRandonnée and the Centre-Val de Loire region.



## Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée

La communication envers les adhérents et les autres randonneurs est le point central de cet objectif.

Au niveau national elle se centre autour de la communication au réseau et de la communication externe.

La première est axée sur la publication du « Balises » numérique à périodicité mensuelle. Le nombre de destinataires est passé de 11 750 à 17 500 sur l'Olympiade.

La seconde utilise le canal du site Internet FFRandonnée qui enregistre environ 80 000 connexions mensuelles.

Le site « Mon GR » et la boutique, nouvellement créés, enregistrent chacun environ 20 000 connexions par mois.

Le « Facebook » national connaît un très fort développement avec, à ce jour, 56 000 fans ou visiteurs.

Enfin un extranet, interne au réseau FFRandonnée, a été fortement développé, en premier lieu pour la base de données documentaires. Des espaces collaboratifs sont développés à titre expérimental sur l'extranet.

De même un outil collaboratif « Office 365 » est en cours de diffusion auprès des comités. Sous réserve d'en mesurer et de mettre en service toutes les possibilités il pourrait devenir, à terme, un outil collaboratif essentiel au réseau FFRandonnée.

La diffusion du trimestriel Passion Rando connaît une stagnation avec environ 40 000 abonnés. Un essai de diffusion en kiosque a été tenté avec en moyenne 5 000 ventes à chaque parution trimestrielle.

Parallèlement au site « mon GR®.fr », a été lancé un titre de participation sous forme de « Pass GR » qui préfigure un « Pass Premium » pour 2018. Environ 400 Pass GR avaient été vendus à fin Décembre 2016.

## Développement du projet associatif régional

Actuellement, le Comité régional n'a pas de politique spécifique de communication envers les Comités et les licenciés. Il se contente de relayer l'information en provenance du siège fédéral.

Il dispose toutefois d'un site internet dont la base a été fournie par la FFRandonnée, ce qui lui permet de reprendre bon nombre d'articles figurant sur le site fédérale [www.FFRandonnee.fr](http://www.FFRandonnee.fr).

Peut-être y aurait-il sur chaque manifestation, au moins celles organisées par des clubs affiliés FFRandonnée, à présenter une visibilité de la FFRandonnée, à la fois sur ses actions et ses possibilités d'adhésion ? C'est un sujet à réfléchir pour l'Olympiade à venir sur laquelle le Comité régional pourrait apporter son appui.

Concernant la diffusion de Passion Rando notons, pour information, les chiffres 2017 du rapport entre le nombre de licenciés par départements et le pourcentage d'abonnement à *Passion Rando* ainsi que le pourcentage des licenciés acceptant de recevoir par courriel des informations fédérales.



Comités	Nb de licences	% de licenciés	% de licenciés abonnés à <i>Passion Rando</i>	% de licenciés acceptant de recevoir l'infor-
Côte d'Or	3 656	62,1	21,4	54,3
Doubs	1 779	61,1	24,6	58,6
Jura	885	64,3	11,6	53,7
Nièvre	1 762	61,7	12,7	61,3
Haute-Saône	734	63,1	12,4	55,4
Saône-et-Loire	1 083	62,8	14,1	63,3
Yonne	1 638	63,1	14,6	54,8
Territoire-de-	284	52,8	15,1	69,0
Bourgogne-	11 820	62,1		

Chiffres au 31-08-2017

## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 6.1** - Envisager une réunion régionale des associations chaque année ou tous les 18 mois environ. Cette réunion pourrait avoir lieu par alternance en Bourgogne et en Franche-Comté.

**Action 6.2** – Le « recrutement » d'un webmaster bénévole au sein des licenciés ou non, s'avère nécessaire pour faire évoluer notre site et le rendre plus performant.

**Action 6.3** – Réfléchir sur la réalisation d'un document d'information dématérialisé, de parution annuelle ou semestrielle, à destination des Comités, voire des licenciés de notre région.

**Action 6.4** – Augmenter très sensiblement le pourcentage d'abonnés à *Passion Rando*.





## **Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée**

Il y a un lien étroit entre cet objectif et les actions développées dans l'objectif 1. Le développement des nouvelles pratiques devrait s'accompagner, ipso facto, d'un rajeunissement de la moyenne des licenciés (actuellement 75 % au-delà de 60 ans), moyenne qui, pour l'instant, s'accroît au fil des ans. Il devrait en être de même avec les actions lancées vers les non-licenciés.

Il est vrai que les actions nationales tournées vers les jeunes, telle que « Un chemin, une école® », ont disparu du paysage.

## **Développement du projet associatif régional**

Actuellement, aucune action du Comité régional ne vise spécifiquement les jeunes (à l'exception de la réalisation d'une action « Un chemin, une école® »). Nous pourrions envisager la possibilité de créer les conditions pour le développement de telles activités.

Saluons cependant la manifestation réalisée avec l'USEP du Pays de Montbéliard, menée par une association du Doubs qui accueille plusieurs centaines d'élèves du primaire.

## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 7.1** – Poursuivre et amplifier l'action avec l'USEP.

**Action 7.2** – Identifier des itinéraires accessibles aux personnes à mobilité réduite.

**Action 7.3** – Développer l'action « Un chemin, une école® », dans l'ensemble des niveaux de scolarisation (de la maternelle au supérieur).

**Action 7.4** – Aider à la formation de jeunes animateurs afin qu'ils puissent proposer et développer au sein de leur établissement, des actions de randonnées pédestres et activités connexes.

**Action 7.5** - Nouer des contacts avec les structures accueillant du public « jeunes » : U-Sports par exemple.





## Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée

La Fédération a des relations privilégiées avec le Ministère des Sports qui lui a octroyé la délégation sur la randonnée pédestre dès 1997 et sur le Longe Côte en 2017.

Elle entretient aussi et développe des relations avec le CNOF, l'IGN, le monde de la Montagne, la Fédération des Chasseurs, la FNOTSI, le Club Vosgien, les Parcs Nationaux de France, l'ONF etc.....

Des relations étroites sont aussi engagées avec certaines Fédérations sportives, en particulier celles des sports de nature : équestre, cyclotourisme, soutenues par le Pôle Ressource des Sports de Nature.

Deux types de relations se sont particulièrement développés :

Avec l'association des « Sentiers Bleus », créateurs de l'activité Longe Côte, pour aboutir en 2017 à la création d'un « Comité national » construit en commun avec la Fédération pour animer et développer la pratique

Avec une participation active de la FFRandonnée dans la création d'un réseau des « grands itinéraires » pour mettre en valeur les animations et la promotion autour des grands GR®.

## Développement du projet associatif régional

Le Comité régional se doit d'entretenir d'étroites relations avec ses partenaires principaux :

- La D.R.D.J.S.C.S. d'une part, déclinaison du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports sur le territoire. Une relation étroite et suivie s'est développée avec une vision commune des apports possibles de la randonnée à la contribution de l'animation du territoire, des formations des animateurs de pratiques, en particulier sur la sécurité des randonneurs, de l'appui au sport-santé, ce dernier demandant à être plus développé par le Comité Régional. La dotation CNDS annuelle sur la part territoriale est maintenue à un niveau raisonnable et relativement constant dans le cadre d'échanges annuels constructifs.
- Le Conseil Régional d'autre part avec lequel les relations ne se sont jamais démenties au fil des ans. Sous la forme d'actions annuelles dans le domaine du fonctionnement et de l'investissement au nombre de 4 ou 5, intégrées dans une Convention régionale de développement du sport sur l'Olympiade nos demandes ont toujours rencontrées un écho favorable et sont, en général, suivies.
- Les relations sont suivies avec le CROS Bourgogne-Franche-Comté, dont l'un des membres du Comité directeur du Comité régional siège au Comité directeur du CROS BFC.
- De même avec le CRT (Comité Régional du Tourisme) qui dans son schéma de développement a intégré la filière « itinérance ». À noter que le Président de notre Comité régional a été élu au Conseil d'administration du CRT pour représenter les acteurs des activités de pleine nature.

## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 8.1** – Poursuivre les bonnes relations avec nos partenaires : Conseil régional, DRDJSCS, CRT BFC et CROS BFC.

**Action 8.2** – Renforcer les relations avec le Comité régional des chasseurs et certains Comités Régionaux de Sports de Nature dans la recherche d'activités communes axées sur la protection de l'environnement, souci commun à nos activités.

**Action 8.3** – Créer et développer des relations avec le Comité Régional du Tourisme sur le thème de « l'itinérance ».





## Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée

Depuis quelques années, un signal international, en particulier européen, a été affiché à la fédération. Deux conventions ont été signées, une avec la fédération italienne, une avec la fédération catalane. Deux conventions sont en cours avec la Géorgie et la Tunisie.

Le système de cotation des itinéraires, élaboré par la fédération et reconnu par le ministère des sports, intéresse les pays dont les systèmes empiriques ne donnent pas satisfaction.

Les comités départementaux et régionaux participent aux rassemblements européens organisés par la FERP (fédération européenne de randonnée pédestre) dont un représentant français est le 2ème vice-président.

La France possède 7 e-itinéraires qui figurent sur la carte des grands itinéraires européens.

## Développement du projet associatif régional

Actuellement, la région Bourgogne-Franche-Comté est traversée par 4 sentiers européens : GR® E2, GR® E3, GR® E4 et GR® E5.

Ils totalisent environ 950 km d'itinéraires.

Il conviendrait d'améliorer le positionnement du Comité régional au sein de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre par une présence active, avec l'objectif de bâtir des projets communs transfrontaliers et de progresser vers un schéma européen des itinéraires, des pratiques, de la formation...

Conforter le développement des jumelages entre des clubs de la région BFC et ceux des pays frontaliers, voire autres.



## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 9.1** – Devenir membre de la Fédération européenne de la randonnée pédestre.

**Action 9.2** – Envisager la traduction (anglais, allemand, italien ?) de certaines pages de notre site internet.

**Action 9.3** – Inciter le développement des regroupements interclubs avec ceux des pays étrangers voisins (Allemagne et Suisse principalement).





**Objectif 10 : Assurer une gouvernance partagée pour un meilleur développement de nos activités sur les territoires, y compris l'Outre-mer, dans une complémentarité entre toutes les structures**

## Bilan intermédiaire et orientations de la FFRandonnée

Trois évolutions importantes ont marqué la Fédération sur l'Olympiade écoulée :

La mise en place d'un service « Accompagnement territorial et professionnalisation » (ATP), tourné vers les Comités, composé de 6 salarié(e)s, répartis par Inter Régions, en charge de répondre aux questionnements des comités mais aussi de rechercher l'accroissement de la qualité de la relation avec les Comités.

Le lancement de la révision des statuts qui a concerné toutes les strates de la Fédération

La « Réforme Territoriale » qui s'est imposée à nous et qui a amené au 1<sup>er</sup> janvier 2017 la création de 7 nouveaux Comités Régionaux calqués sur le territoire géographique des nouvelles régions.

Le service ATP a désormais toute sa place au sein de la Fédération et est reconnu par les Comités. Ses apports, ses interventions, ses soutiens, ses appuis sont précieux et attendus.

La révision des statuts a apporté de nombreuses évolutions dans les relations entre le national et les Comités. Citons :

Une clarification du mandat des porteurs de voix des comités à l'Assemblée Générale de la Fédération

Une nouvelle composition du Comité Directeur fédéral qui comprend désormais un

« Collège des territoires » composé de 2 représentants de chacune des inter région, élus par leurs pairs, à côté d'un collège général élu par liste.

## Développement du projet associatif régional

Tous les Comités ont été impactés par cette révision puisque les statuts des comités départementaux et régionaux ont été revus et l'ensemble des administrateurs renouvelés en 2017.

Suite à la fusion début 2017 du Comité régional de Bourgogne avec celui de Franche-Comté, le nouveau Comité Régional de Bourgogne-Franche-Comté débute donc l'Olympiade avec un Comité Directeur renouvé, composé de 24 administrateurs répartis en 16 représentants des comités départementaux, 7 élus dans le collège général des associations et 1 médecin.

Évolution majeure : il comprend désormais et obligatoirement le Président ou son délégué de chaque comité départemental.

Les commissions régionales statutaires Sentiers-Itinéraires et Formation se sont vues complétées par la Commission Pratiques-Adhésion, cette dernière étant obligatoire, avec celle des Sentiers, dans les comités départementaux.

Un nouveau règlement intérieur est également mis en œuvre.



## Actions envisagées sur l'olympiade 2017-2020

**Action 10.1** – Mettre en œuvre à partir de l'Assemblée Générale 2017 les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur.

**Action 10.2** – Veiller à la mise en place des Commissions statutaires, entre autres la CRPA, actives, comprenant toutes les composantes du territoire.

**Action 10.3** – Lancer les actions annuelles du Comité Régional en lien étroit avec son projet associatif tout au long de l'Olympiade. Veiller, par des réunions périodiques, à la « cohérence » des actions du projet associatif.





## ANNEXES

## Récapitulation des actions du Projet associatif 2017- 2020

Objectifs	Descriptif des actions	Portage des actions								
		Région	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire-de-Belfort
Objectif 1	1.1 : Commission « Pratiques-adhésions »	●								
	1.2 : Organisation de Rando-Challenge®									
	1.3 : Développement des nouvelles pratiques de randonnée									
	1.4 : Sport sur ordonnance									
	1.5 : Sensibilisation de l'encadrement aux randos douces, etc.									
	1.6 : Suivi du PSD	●								
	1.7 : Actions pour personnes en situation de handicap									
	1.8 : Décentralisation du SGVF									
Objectif 2	2.1 : Rôle de la CRSI	●								
	2.2.1 : CRSI et schémas de cohérence									
	2.2.2 : CRSI et schéma de cohérence autres que GR® du top									
	2.3 : Dossiers pour la CNSI Dons									
	2.4 : Suivre les actions de GRT Gaz sur la promotion des GR®									
Objectif 3	2.5 : Veille sur les itinéraires									
	3.1 : Mise en place du nouveau cursus de formation									
	3.2 : Une ERF performante									
	3.3 : Promouvoir les formations animateurs MN et RS									
	3.4 : Promotion de « Réussir sa rando »									
	3.5 : Poursuite des formations numériques	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	3.6 : Formation RSA pour non licenciés									
3.7 : Décentralisation de journées « ARA »										
Objectif 4	4.1 : Maintien des ressources financières									
	4.2 : Proposer une réflexion sur prestations aux CL									
	4.3 : S'associer au Liv-Lab Sport BFC	●								
Objectif 5	5.1 : Adhésion du CDRP 71 au programme numérique							●		
	5.2 : Développer les facteurs d'implication des 8 Comités									
	5.3 : Renforcement u réseau des responsables numériques									
	5.4 : Développer l'utilisation du « PubliWeb »									
	5.5 : Développer la mutualisation sur BDRndo et Publiweb									
	5.6 : Développer l'abonnement au GR@ccess									

